

(fenêtrés sur .Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Plat unique

Français et maths ou maths et français...

La ficelle paraissait grosse et pourtant...

Le ministère donne consigne aux recteurs d'organiser les 18 heures de temps d'animations pédagogiques à la rentrée 2018 sur deux seuls objets répartis équitablement :

« *enseignement et apprentissage de la lecture et de l'écriture* » et « *enseignement et apprentissage des mathématiques* ».

La rue de Grenelle affiche donc ses ambitions pour l'école primaire, une ambition au petit pied qui consiste une fois de plus à sortir de vieilles recettes censées répondre aux difficultés bien actuelles de l'école.

De plus, "un guide de référence fournira un état de la recherche et formulera des recommandations pour une pratique quotidienne", annonce la note ministérielle.

Voilà ! « Y'a plus qu'à » suivre à la lettre les consignes venues d'en haut, et appliquer les soi-disant « bonnes pratiques » !

« *Une école de la confiance* », avait dit le ministre, où « *on libère les énergies* ». Or, par-delà les discours, les actes penchent plutôt aujourd'hui pour le retour d'une école de l'injonction...

<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46

VARENNES-VAUZELLES PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 06/04/2018 à
distribuer avant le 11/04/2018

CARTE SCOLAIRE : DOULOUREUSE !



Pour
un
syndicalisme
combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, Bloqué.e.s,
P.3 : actu : carte scolaire P.4 : métier : Université de
Printemps

N°237

Avril 2018

BRÈVES

Le chiffre du mois :

19

Comme le nombre de collègues de la Nièvre promus à la **classe exceptionnelle** pour l'année scolaire 2017-2018. Un troisième grade réservé à seulement 10 % du corps, et auquel nous nous opposons. En raison des inégalités qu'il génère (entre collègues, entre hommes et femmes...), et du fait que c'est l'avis de l'IN, avalisé par le DASEN, qui permet de choisir les "heureux élus", l'arbitraire et le "fait du prince" n'étant pas exclus... Par ailleurs, nous avons dénoncé la subjectivité des appréciations et l'incompréhension de certains collègues concernant cette appréciation, en décalage parfois avec leur carrière et les rapports d'inspection...

La circulaire pour l'accès à la classe exceptionnelle au 1er septembre 2018 vient de paraître. **Attention, les candidatures ne sont recevables que jusqu'au 16 avril.** Voir sur notre site : <http://58.snuipp.fr/spip.php?article1532>

Direction : les candidats nivernais toujours aussi... « mauvais » ?

Cette année, sur 9 collègues ayant passé l'entretien pour être inscrits sur la liste d'aptitude des directeurs, 4 ont été recalés ! Un taux d'échec anormalement élevé (45,5 %), ce que nous avons une nouvelle fois dénoncé lors de la CAPD du 20 mars. Les exigences nivernaises seraient donc bien supérieures à celles des autres départements !



Mouvement : premiers résultats le 14 mai

Les premières propositions d'affectation pour le mouvement seront faites en groupe de travail le 7 mai, et officialisées le lundi 14 mai à l'issue de la CAPD.

Les **points de bonification** seront attribués à l'issue du groupe de travail qui se tiendra, avec les représentants du personnel du SNUipp-FSU 58, le **jeudi 26**

avril. Envoyez-nous un double de votre fiche pour que nous puissions vérifier, lors du groupe de travail, si celles-ci ont bien été prises en compte, et vous en informer.

Les participants au mouvement vont ensuite connaître l'affectation qui leur est proposée au moment du **groupe de travail le lundi 7 mai**, puis leur affectation définitive après la **CAPD le lundi 14 mai.**

Nous proposons aux participants de nous faire parvenir une fiche de contrôle syndical via notre site **e.mouvement.snuipp.fr/58**.

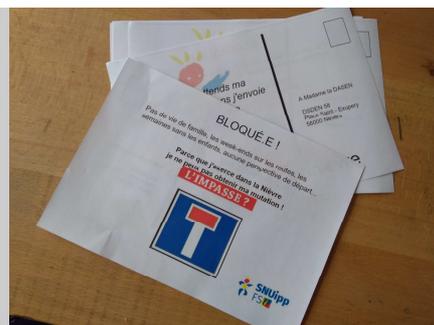
Ceux-ci pourront également prendre contact avec nous, par téléphone (03 86 36 94 46) dès le 7 mai pour vérifier leur proposition d'affectation, dans la plus grande transparence. Attention, le mouvement ne sera officiel et définitif qu'après la CAPD du lundi 14 mai.

Calendrier du mouvement :

13 avril : date limite du retour de l'accusé de réception
26 avril : groupe de travail vérification des bonifications
7 mai : groupe de travail mouvement
14 mai : CAPD mouvement
18 juin : groupe de travail ajustement du mouvement
28 juin : CAPD ajustement juin
27 août : groupe de travail ajustement de rentrée

BLOQUÉ.E.S !

Suite aux résultats catastrophiques des permutations informatisées dans la Nièvre (10 départs sur 73 demandes), le SNUipp-FSU 58 a décidé de lancer une action afin de permettre l'ouverture de discussions et favoriser le départ d'un maximum de collègues.



Tout d'abord, une réunion a été organisée dans nos locaux le vendredi 9 mars, au cours de laquelle il a été décidé de mettre en place une carte (en pièce jointe) à faire signer par le maximum de personnes. Ces cartes seront déposées régulièrement à la DSDEN pour montrer l'exaspération et obtenir de la part de l'administration une évolution positive concernant les INEAT- EXEAT. Un groupe Facebook "Bloqué.e dans la Nièvre" a également été créé : <https://www.facebook.com/groups/1814905872143284/>.

Par ailleurs, un courrier conjoint des SNUipp-FSU de la Nièvre et de l'Yonne a été envoyé à la Rectrice, avec demande d'audience. De plus, un rassemblement à la DSDEN et une demande d'audience sont également envisagés. Nous communiquerons rapidement la date du rassemblement et de l'audience.

Enfin, les demandes d'exeat sont à formuler d'ici le 7 mai. [Mode d'emploi et modèles sur notre site.](#)

CARTE SCOLAIRE : DOMMAGES COLLATÉRAUX DES CP À 12



Les décisions en matière de carte scolaire sont tombées. 15 postes sont supprimés, dont 2 postes G, à la rentrée prochaine. Si nous avons été entendus pour Brinon-sur-Beuvron (lire ci-dessous), Luzy et la décharge de direction de l'école de Loire qui sont sauvés, 13 écoles perdent un poste, en raison notamment du dédoublement des postes de CP.

Les IEN, en amont de la carte scolaire, ont pris l'habitude de rendre visite aux maires pour leur « vanter » la mutualisation des moyens, l'avantage pour les élèves de se rapprocher du collège et la nécessité de scolariser les élèves dans le bourg où il y a le collège par cohérence pour le cycle III, etc...nous connaissons le couplet.

Dans le cas de l'école de Brinon-sur-Beuvron, la FSU a averti immédiatement Mme le Maire qu'elle avait la possibilité de refuser le déplacement des élèves à Varzy. L'exemple de Oisy où la municipalité et les parents ont toujours voulu maintenir tous les niveaux de scolarité dans leur commune est une belle illustration qui prouve l'intérêt de garder son école pour le centre social, la cantine et la commune.

La FSU a décortiqué la fameuse Convention « Faire vivre l'école de la Nièvre » signée par les maires, qui préconise la concentration des élèves de cycle 3 à proximité du collège. C'est bien là que le bât blesse : à la lumière du travail réalisé par le SNUipp-FSU, à Brinon comme ailleurs, nous faisons le même constat, à savoir que Mme le Maire n'a pas été signataire et ne se sent liée par aucune obligation.

La FSU a pris part à la réunion publique, en intersyndicale, où Karen et Pascale qui siègent en CTSD ont dépeint, entre autres arguments, celui de l'école à plusieurs niveaux qui n'est pas un handicap pour les élèves, loin s'en faut ...La résistance liée notamment au trajet des élèves a fait le reste et la Directrice Académique, entendant surtout le dernier argument, a retiré le poste de Brinon des projets de fermeture.

Fermetures :

Château-Chinon maternelle
Châtillon en Bazois primaire
Lormes élémentaire
Cosne Cours primaire
RPI Narcy / Varennes les Narcy
Neuvy sur Loire élémentaire
Decize Jean de La Fontaine mat
RI Livry / Saint Pierre le Moutier
Chantenay Saint Imbert primaire
Urzy primaire
RPI Les Amognes
Nevers Jules Ferry maternelle
Fourchambault Vieux Moulin prim
Clamecy C Tillier RASED poste G
Imphy A Dubois RASED poste G

Ouvertures :

Dédoublements de CP :

Nevers Banlay Blaise Pascal
Nevers Banlay G. Guynemer
Château-Chinon élémentaire
Cosne P. et M. Curie primaire
Cosne Franc Nohain primaire
Nevers Courlis Lucie Aubrac
Nevers Courlis P. Brossolette

Autres supports :

La Charité CASNAV 0,5
Nevers L Aubrac CASNAV 0,5
Assistant de prévention
Formation Continue 0,5
Enseignant référent

HUMEUR



Café Discut' : le 25 avril

Le SNUipp-FSU 58 convie les AVS et AESH à un nouveau moment d'échanges le mercredi 25 avril à partir de 14h, dans ses locaux, au 1er étage de la Bourse du travail à Nevers.



Grève du 22 mars : réussie !

Jeudi 22 mars, un enseignant sur quatre était en grève dans le 1er degré pour s'opposer aux projets du gouvernement sur la Fonction pu-



blique. Avec l'ensemble des fonctionnaires, ils étaient 1 500 à manifester dans les rues de Nevers.



Temps de travail : dépassé !

La seconde étape de la campagne sur le temps de travail enseignant a débuté le 14 mars, jour où les enseignants des écoles ont dépassé en moyenne les 72 heures de travail hors la classe reconnues par les obligations réglementaires de service. Le SNUipp-FSU invite les enseignant-es à signaler sur <http://mon-espace.snuipp.fr/> toutes les heures effectuées au-delà de ces 72 heures théoriques.



INSCRIPTIONS AVANT LE 14 AVRIL !

À chaque édition, le nombre de participants ne cesse d'augmenter et nous nous en félicitons ! La capacité de la salle étant limitée, nous avons d'abord priorisé les inscriptions pour nos adhérents. Nous vous conseillons donc d'effectuer vos démarches le plus tôt possible.

Mode d'emploi ci-après :

1. **S'inscrire en ligne** sur le site <http://58.snuipp.fr>

Inscriptions à la carte à la demi-journée : choisissez les thèmes qui vous intéressent (voir programme ci-contre). Attention, un changement est intervenu dans le programme initial du lundi 14 mai matin.

2. Faire une **demande d'autorisation d'absence à votre IEN avant le 14 avril**. Cette autorisation d'absence est de droit. Un justificatif de présence vous sera remis pour chaque demi-journée. Modèle de convocation à joindre à la demande d'autorisation d'absence sur notre site.

Le lieu :

L'Atelier Canopé, 3 rue Lamartine à Nevers (ancienne école annexe, à côté de l'ESPE).

L'UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DU SNUIPP-FSU 58 PASSE LA QUATRIÈME

Fort du succès des trois précédentes éditions, le SNUipp-FSU 58 organise les 14 et 15 mai prochains sa quatrième Université de Printemps. Deux journées de réflexions, d'échanges et de débats sur le métier et sur l'école entre enseignants, chercheurs et spécialistes de l'éducation.

Parce qu'au SNUipp-FSU, nous défendons un syndicalisme de propositions, porteur d'un projet ambitieux pour l'école. La recherche, la réflexion et le débat sont au cœur de nos préoccupations.

Deux jours pour prendre du recul par rapport à l'exercice de notre métier, pour écouter l'analyse de spécialistes, de chercheurs, et pour échanger entre collègues.



Le programme :

Lundi 14 mai

• 9h-12h "**Climat scolaire**" : gestion des émotions, du stress, communication positive, résoudre les problèmes.... Ateliers en construction avec **OCCE 58 et IREPS 58**.

• 13h30-16h30 Comprendre les difficultés des élèves en **géométrie** et les résoudre avec **Valérie Barry**.

• 17h-19h [un service de garde d'enfants est proposé sur inscription] **Politique éducative et travail enseignant** avec **Roland Goigoux**.



Mardi 15 mai

• 9h-12h **Former des lecteurs experts** à travers la littérature de jeunesse avec **Yvanne Chenouf**.

• 13h30-16h30 Les enjeux de la **collaboration école/familles** avec **Marie-Rose Rodrigues-Martins**.



SE SYNDIQUER, C'EST

UTILE

Se syndiquer ?

Une vraie bonne idée

POUR MON MÉTIER
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE



<https://adherer.snuipp.fr>

